



LE GUIDE DE RENTREE 2025 – 2026



Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
Comité départemental USEP Haute-Loire 43

1 chemin de la Sermone
43750 VALS-PRES-LE PUY

Tel : 04.71.02.02.42

Mail : usep43@fol43.fr

Site web : <https://fol43.org/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/USEP.43/>



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Loire



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



EDITO

Notre FEDERATION SPORTIVE USEP n'est pas une fédération comme les autres :

L'USEP est là pour accompagner et soutenir l'enseignant sur une séance, lui fournir de la documentation pédagogique, l'accompagner, mais celui-ci sera partie prenante sur chacune de nos interventions.

L'Education Physique et Sportive (EPS) est inscrite dans les programmes de l'école primaire, au même titre que le français, les maths...., et chaque enseignant se doit de développer les pratiques sportives à l'école, et favoriser la création d'association sportive.

Chers partenaires, chers amis Usépiens,

L'année scolaire 2025-2026 s'ouvre avec enthousiasme et détermination. Portés par l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous entrons dans une nouvelle phase, où les valeurs de respect, de solidarité, d'inclusion et de dépassement de soi continuent d'inspirer nos actions dans les écoles du département.

La dynamique enclenchée ces dernières années autour du sport scolaire se confirme : les élèves ont envie de bouger, de se rencontrer, de coopérer. L'USEP 43 répond à cette attente grandissante en poursuivant son développement. Le nombre de licenciés augmente, tout comme le nombre de rencontres proposées sur l'ensemble du territoire. Nous renforçons également nos ressources, avec davantage de matériel mis à disposition et des outils adaptés à tous les cycles.

Notre éducateur sportif priorisera, encore cette année, les interventions sur les activités nécessitant une expertise ou un encadrement spécifique, afin de soutenir les enseignants et d'assurer des conditions optimales de pratique.

2025-2026 : inscrire l'héritage dans la durée

L'héritage des Jeux ne se limite pas à un été exceptionnel. Il s'agit désormais de l'ancrer durablement dans les pratiques scolaires. L'USEP 43, aux côtés du mouvement sportif et des institutions éducatives, continue de promouvoir une éducation par le sport qui favorise l'épanouissement de chaque enfant.

Plus que jamais, nous devons offrir aux élèves des expériences sportives riches de sens, propices à la coopération, à l'autonomie et à l'inclusion. Cette ambition collective guide l'ensemble de nos projets, notamment ceux menés en maternelle, pour lesquels une attention particulière est portée.

Ce guide est le reflet de cette ambition : il recense l'ensemble des actions, outils et ressources que nous mettons à disposition de nos associations d'école et des équipes éducatives.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année sportive et coopérative. Au plaisir de vous retrouver sur le terrain pour continuer à faire vivre, ensemble, les valeurs de l'USEP et de l'École publique.

Karine VIGOUROUX

Présidente de l'USEP 43

Le sport scolaire de l'Ecole publique

.....

L'USEP, C'EST ...

Par Véronique MOREIRA (Présidente)

Lien de la vidéo : <https://vimeo.com/213871871>

L'USEP est une fédération sportive scolaire ; elle s'adresse à 3 millions d'élèves et à leur entourage.

L'USEP en chiffre :

- **30 K** rencontres sportives / an
- **4^{ème}** fédération en nombre de licencié
- **115** comités sportifs sur le territoire
- **2M** d'enfants bénéficiaires

L'USEP est le secteur sportif scolaire de la *Ligue de l'enseignement*



L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

- est habilitée par le Conseil d'Etat
- intervient au sein des écoles primaires
- propose des activités sportives diversifiées, pour tous les élèves de l'école publique
- garantit une expertise pédagogique
- organise 36 000 manifestations locales et nationales par an
- développe une approche citoyenne.

L'USEP s'adresse aux **enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques**.

L'USEP développe **une vie associative et une approche citoyenne**.

L'USEP organise des activités **en temps scolaire et hors temps scolaire, complémentaires de l'EPS**.

L'USEP est la seule fédération habilitée à organiser les rencontres sportives des écoles publiques en temps scolaire.

L'USEP, fédération sportive scolaire, est née en 1939, au sein de la Ligue de l'Enseignement, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation Nationale. Elle est à la fois :

1. **Un mouvement sportif** : organisation d'activités et de rencontres sportives scolaires et périscolaires des écoles publiques ;
2. **Un mouvement associatif** : développement d'activités sportives volontaires diversifiées, complémentaires de l'E.P.S en lien avec les fédérations sportives ;
3. **Un mouvement pédagogique** : concours à la formation et au travail des enseignants, des animateurs, des équipes éducatives, des formateurs intervenant dans les cadres scolaires et périscolaires.

L'USEP DEPARTEMENTALE

En Haute-Loire, les activités USEP se déroulent principalement pendant le temps scolaire.

EN 2024 – 2025

- **2 588** licenciés
- **64** associations
- **98** écoles sur 173 écoles publiques

L'USEP développe une vie associative et une approche citoyenne

Le comité départemental se tient à disposition des enseignants.

Sous l'autorité de son comité directeur, l'USEP 43 fonctionne avec le personnel suivant :

- **1 délégué départemental** : Sébastien PERRET
- **1 adjoint - éducateur sportif** : Sylvain VERNAUDON
- **1 éducateur sportif en apprentissage BPJEPS APT** : Mael AGUESSY
- **1 enseignant à mi-temps missions EPS/sport scolaire** : Fanny DESCOURS

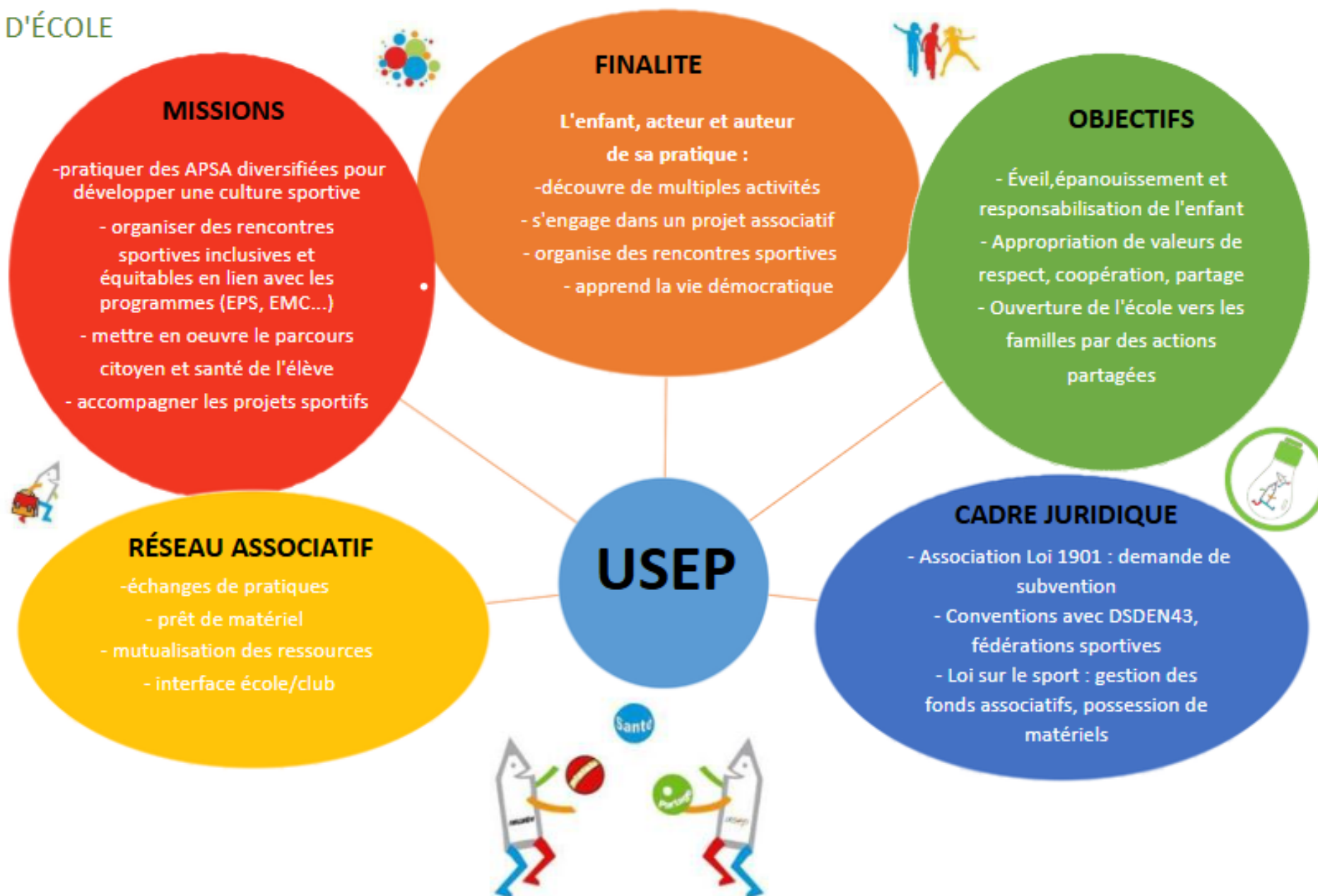
Le comité départemental est au service des associations sportives scolaires affiliées.

- prête du matériel sportif et de la documentation pédagogique.
- prépare et organise les rencontres sportives.
- propose aux classes de participer à des projets départementaux, régionaux ou nationaux.

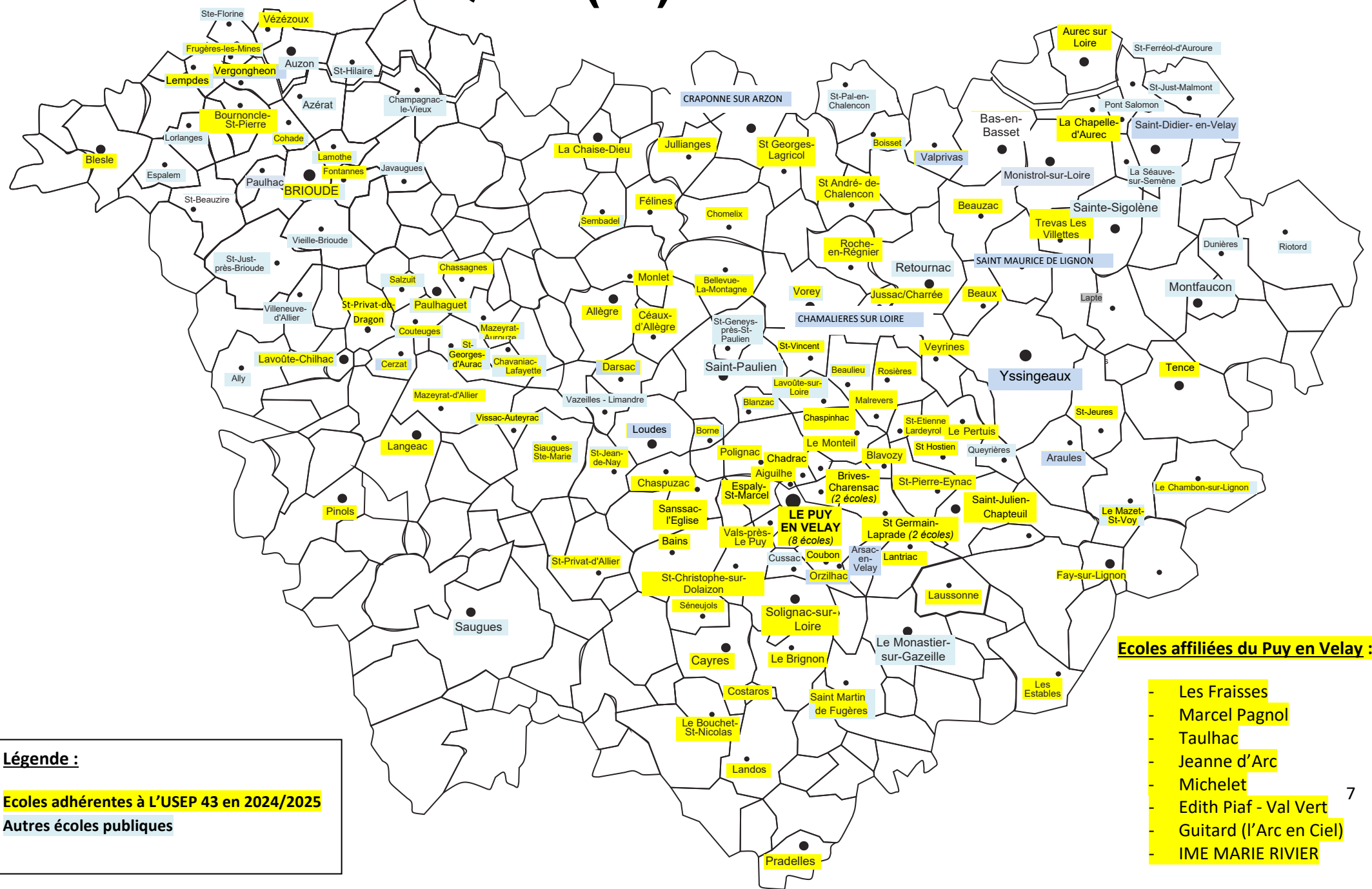
Organisation des rencontres dans la Haute-Loire – Cadre réglementaire

Les rencontres sportives organisées avec l'USEP dans le cadre de la convention départementale : Il revient à l'USEP, en sa qualité d'organisateur responsable, d'organiser les rencontres sportives de plus de 3 classes d'écoles différentes. Les conseillers pédagogiques peuvent aider à la mise en œuvre de ce type de rencontre.

L'ASSOCIATION USEP, UN OUTIL POUR ANIMER VOTRE CLASSE ET FAIRE VIVRE LE PROJET D'ÉCOLE



LES ECOLES PUBLIQUES (43)



Légende :

Ecoles adhérentes à L'USEP 43 en 2024/2025

Autres écoles publiques

Ecoles affiliées du Puy en Velay :

- Les Fraisses
- Marcel Pagnol
- Taulhad
- Jeanne d'Arc
- Michelet
- Edith Piaf - Val Vert
- Guitard (l'Arc en Ciel)
- IME MARIE RIVIER

ORGANIGRAMME : USEP HAUTE-LOIRE

Présidente :	Karine VIGOUROUX – ERUN Le Puy-en-Velay
Membres du comité directeur :	Kévin PAROT – Ecole de Taulhac (Le Puy-en-Velay) Pascal CUBIZOLLE – Enseignant Cathy MARCELIER – Ecole de Chaspuzac Elodie ALBARET – Ecole de Saint-Christophe-sur-Dolaison Laetitia PRADINES – Enseignante Aurélie LESCURE – Enseignante
Membres de droit :	Monsieur l’inspecteur d’académie Le Président de la Ligue de l’enseignement 43 La Présidente de l’UFOLEP 43 CPD EPS + les CPC EPS de circonscription
Délégué départemental :	Sébastien PERRET
Adjoint - Educateur sportif :	Sylvain VERNAUDON
Educateur sportif en apprentissage BPJEPS APT :	Mael AGUESSY
Enseignant à mi-temps missions sport scolaire :	Fanny DESCOURS

Le délégué départemental, l’éducateur sportif USEP et l’enseignant éducation nationale sont membres du Groupe départemental d’Education Physique et Sportive (DSDEN43). Ils participent activement aux travaux de ce groupe institutionnel en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques E.P.S. et l’Institut National Supérieur du Professorat et de l’Education (I.N.S.P.E.).

LES ACTIVITES USEP 43

Les cycles d'apprentissage

CATEGORIE	ACTIVITE	Avec intervenant USEP ou comité/club	CYCLE 1 PS MS GS	CYCLE 2 CP CE1 CE2	CYCLE 3 CM1 CM2 6 ^{ème}	RENCONTRE (voir date p. 12)	
						Dép.	Rég.
SPORTS DE RAQUETTES	Tennis		X	X	X		
	Badminton			X	X		
	Tennis de table			X	X		
SPORTS COLLECTIFS	Football	DISTRICT*		X	X	X	
	Basketball	COMITE*		X	X		
	Handball	COMITE*	X	X	X	X	
	Rugby	COMITE*	X	X	X	X	
	Tchoukball	USEP*		X	X		
	Kinball	USEP*		X	X		
	Korfball	USEP*		X	X		
	Ultimate			X	X		
	Flag rugby			X	X		
	Thèque			X	X		
	Jeux de crosses	USEP*		X	X		
EXPRESSION ET OPPOSITION	Acrosport		X	X	X		
	Cirque		X	X	X		
	Activités gymniques		X			X	
	Lutte		X	X	X	X	
HANDISPORT	Sarbacane	USEP*	X	X	X		
	Cécifoot	(en complément du foot à l'école)		X	X		
AUTRES ACTIVITES	Course d'orientation		X	X	X	X	
	Golf	COMITE*			X	X	
	Tir à l'arc	USEP*			X		
	Tir ventouse	USEP*	X				
	Jeux d'antan		X	X	X		
	Athlétisme		X	X	X	X	
	Vélo A.P.E.R.			X	X		

*1^{ère} séance encadré par l'éducateur sportif du comité ou du club.

*1^{ère} séance encadré par l'éducateur sportif de l'USEP 43.

Comment réserver du matériel USEP ?

1 – Contacter Sylvain, éducateur sportif de l'USEP 43 :

Tél. : 04.71.02.02.42

Mail : usep43@fol43.fr

2 – Compléter la fiche « Inscription module USEP 2025-2026 ». L'USEP vous **prête le matériel nécessaire et vous donne un livret pédagogique** pour vous aider à élaborer votre progression à travers le module d'apprentissage. En plus de cela, selon les activités, un éducateur USEP peut encadrer la première séance (voir tableau cycles d'apprentissages).

L'école s'engage à ramener le matériel emprunté à la fin de la période.

3 – Partenariat avec les comités sportifs départementaux :

Des conventions partenariales ont été signées entre la DSDEN de la Haute-Loire, l'USEP 43 et les comités départementaux de football, basketball, handball, rugby, golf, cyclisme, tir sportif.

Les interventions de ces professionnels sont **gratuites** (*comprise dans l'adhésion*). Toutefois certains comités proposent d'autres formules plus complètes (ex : 6 interventions) avec un coût supplémentaire.

Rappel : l'éducateur sportif ne se substitue pas à l'enseignant qui reste le responsable pédagogique.

Afin que le plus grand nombre puisse bénéficier des interventions et du matériel, **il est nécessaire de prévoir une programmation de vos modules d'apprentissage par période dès la sortie du nouveau guide pratique USEP.** Une programmation pertinente doit veiller à l'équilibre des activités pour les 4 champs d'apprentissage en EPS :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou interindividuel

EN FIN DE CYCLE, DES RENCONTRES DE SECTEURS, DEPARTEMENTALES OU REGIONALES SONT ORGANISEES PAR L'USEP.

Nota bene : **Le tableau des rencontres n'est pas figé.** Des rencontres peuvent s'ajouter et des dates peuvent être avancées ou reportées selon les conditions météorologiques, la disponibilité des infrastructures et des écoles. Pour toutes les rencontres des fiches d'inscription vous seront envoyées par mail. Elles devront impérativement nous être retournées par mail. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, pour éviter les oublis.

L'USEP ET LA MATERNELLE

La rencontre USEP facteur de plaisir et d'apprentissage

La visée de l'USEP à travers la rencontre est de permettre aux enfants l'accès à une pratique physique qui soit source de satisfaction et d'acquisition de compétences motrices et sociales.

L'activité physique, à travers des rencontres à composantes citoyennes constitue un élément déterminant de la santé physique, du bien-être psychologique et plus largement de la qualité de la vie.

De nombreux travaux ont montré que les Activités Physiques et Sportives sont pratiquées pour le plaisir que l'on y trouve.

Pour que la rencontre permette à l'enfant de vivre une aventure physique et humaine à sa dimension, elle doit prendre en compte :

- l'importance à donner au dispositif en termes de repères spatio-temporels stables
- l'indispensable disponibilité des encadrants pour ajuster et négocier les situations en adéquation avec les perceptions des enfants
- la primauté, du point de vue des méthodes, de l'action (adaptation, imitation, reproduction)

Ainsi, dans la rencontre avec les autres, le plaisir du mouvement, la jubilation de la répétition, le sourire et l'encouragement de l'adulte seront les moteurs de l'apprentissage.

Pourquoi l'USEP dès la maternelle ?

DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES

Elaborer un projet USEP en lien avec le projet d'école intégrant à la fois des actions pédagogiques obligatoires et des notions à dimension éducative et culturelle.
Mettre en place un projet annuel USEP en fonction de la programmation en EPS.
Utiliser les outils pédagogiques de l'USEP spécifiques à l'école maternelle...

OUVRIR L'ECOLE

Rencontrer, échanger et partager (enfants et adultes)
Découvrir des environnements différents
Investir des lieux nouveaux : gymnase, stade, salles spécialisées, salles de spectacle...
Utiliser du matériel adapté, éventuellement mis à disposition par l'USEP
Favoriser les contacts entre les écoles (rurales, urbaines, ZEP...)

APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE

Construire sa personnalité au sein de la communauté scolaire : trouver ses repères et sa place, apprendre à coopérer, comprendre et s'appropriier les règles du groupe.
Echanger et communiquer dans des situations diversifiées : dialoguer avec des camarades, des adultes. Prendre sa place dans les discussions
Prendre conscience de l'appartenance à une association par l'intermédiaire d'une carte d'adhérent élaborée avec les enfants (nominative, photo d'identité, signature,...)



ACCEDER A UNE CULTURE SPORTIVE

Participer à des rencontres, des spectacles...
Découvrir et jouer différents rôles : joueur, arbitre, spectateur, supporter...
S'approprier un vocabulaire et des gestes spécifiques
Organiser des rencontres USEP (gymnastique, cirque, danse...)

Programmation des rencontres USEP 2025-2026

Le tableau ci-dessous n'est pas figé. Des rencontres peuvent s'ajouter et des dates peuvent être avancées ou reportées selon les conditions météorologiques, la disponibilité des infrastructures et des écoles. De plus, **les écoles peuvent proposer à l'USEP des projets de rencontre de secteur.**

2025 - 2026		RENCONTRES USEP 43	CYCLES	LIEUX
PERIODE 1	25/09/2025	Sentez-vous sport	2 et 3	Rosières
	02/10/2025	P'tit tour à Pied J1	1, 2, 3	Taulhac - Le Puy
	03/10/2025	P'tit tour à Pied J2	1, 2, 3	Taulhac - Le Puy
	09/10/2025	Athlétisme	2 et 3	Brioude
	13/10/2025	Golf	3	Golf du Chambon/Lignon
	14/10/2025	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Costaros
	16/10/2025	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Jullianges (hippodrome)
PERIODE 2	14/11/2025	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Circo. Yssingaux
	18/11/2025	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Les Villettes
	20/11/2025	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Le Puy
	21/11/2025	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Lempdes-sur-Allagnon
	25/11/2025	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Paulhaguet
PERIODE 3	8 dates entre janvier et mars 2026	Se déplacer et s'opposer (<i>maternelle</i>)	1	Quincieu (Aiguilhe)
	29/01/2026	Randonnée blanche olympique (<i>ski découverte</i>)	2 et 3	Les Estables
	03/02/2026	Ski nordic à l'école (<i>ski fin de module</i>)	2 et 3	Les Estables
	05/02/2026	Jeux de lutte	1, 2, 3	Quincieu (Aiguilhe)
PERIODE 4	Mars 2025	Se déplacer et s'opposer (<i>maternelle</i>)	1	Quincieu (Aiguilhe)
		Journée d'éducation contre le racisme et antisémitisme	3	Le Puy
	Avril 2026	Journée olympique paralympique	3	Lieu à définir
		Golf	3	Lantriac
		P'tit tour a pied	1, 2, 3	Circo Puy Haut Velay
		P'tit tour à pied	1, 2, 3	Circo. Brioude
PERIODE 5	Mai / Juin 2026	P'tit tour à vélo	3	Départemental
		P'tit tour à vélo	3	Lieu à définir
		Course d'orientation	2 et 3	Lieu à définir
		100 ans de la ligue de l'enseignement	1, 2, 3	Lieu à définir
		Chemins de mémoire *	3	Mont-Mouchet
		Chemins de mémoire *	3	Chambon/Lignon
		Journée olympique	2 et 3	Lieu à définir
		Athlétisme	1, 2, 3	Circo. Yssingaux
		Athlétisme	1, 2, 3	Circo. Monistrol
		Athlétisme	2 et 3	Le Puy (Massot)
		Athlétisme	1, 2, 3	Circo Puy Haut Velay
		Foot à l'école	2 et 3	Le Puy (Massot)
		Rugby (3 rencontres)	2 et 3	Le Puy (Lafayette) + lieu à définir
		Handball	2 et 3	Lieu à définir
		Golf	3	Golf du Puy

*Pour ces rencontres, les écoles peuvent demander à l'USEP 43 une participation pour les transports.

Au cours de l'année, des rencontres régionales pourront être proposées aux écoles avec une aide au transport.

COMMENT ADHERER ?

Pour les écoles adhérentes en 2024-2025 : vous recevrez par courrier tous les documents pour votre adhésion avant le 1^{er} septembre : il suffit de l'actualiser et de nous le renvoyer **AVANT LE 26 SEPTEMBRE 2025**.

Pour les nouvelles écoles :

La Loi n° 84.610 du 16 juillet 1984, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, fait obligation aux associations sportives scolaires d'être déclarées en associations du type « Association loi de 1901 ». Pour ce faire :

DEUX POSSIBILITÉS EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL :

1 - Création d'une association sportive scolaire U.S.E.P. (type association loi 1901) – *nous pouvons vous faire parvenir les documents types.*

2 – Vous joindre à une association existante dans votre secteur (voir avec les écoles du secteur).

DANS TOUS LES CAS : NOUS ADRESSER LA LISTE DES ENFANTS LICENCIES.

TARIFS ADHESION ASSOCIATION USEP 2025-2026

AFFILIATION DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE : 47 €

LICENCE ADULTE 20,00 €

LICENCE ENFANT ELEMENTAIRE 8,00 €

LICENCE ENFANT MATERNELLE 6,80 €

L'équipe USEP 43 vous souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire 2025-2026 !

